

II- Les relations extérieures du Québec

Manon Tessier

Volume 24, numéro 3, 1993

Mondialisation et mutations politiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703214ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703214ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tessier, M. (1993). II- Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 24(3), 675–683. <https://doi.org/10.7202/703214ar>

Nominations diplomatiques

Juin :

La fin de mandat de M. Mulroney est marquée par de multiples nominations diplomatiques. M. Robert de Cotret est nommé représentant du Canada à la Banque mondiale et M. Guy Lavigueur, représentant canadien à la Banque inter-américaine de Développement. (Alan FREEMAN, *The Globe and Mail*, 17 juin 1993, p. A6). De plus, M. John Bell devient haut-commissaire en Malaisie, M. Benoît Bouchard, ambassadeur en France, M. Ernest Hébert, ambassadeur au Danemark, M. John Noble, ambassadeur en Grèce, M. Michel Roy, ambassadeur en Tunisie et Mme Anne-Marie Viarouge-Willis, consule à Lyon. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 134*, 18 juin 1993). Quelques jours plus tard, M. Don Cameron est nommé consul à Boston, M. Reginald Dorrett, consul à Sydney, M. Réjean Frenette, haut-commissaire au Nigéria, M. Stephen Heeney, ambassadeur aux Philippines et Mme Kathryn Hewlett-Jobes, haut-commissaire en Jamaïque, avec accréditation aux Bahamas. M. Rodney Irwin obtient le titre d'ambassadeur en Hongrie, avec accréditation en Albanie, en Bulgarie et en Slovénie, Mme Anne Leahy, celui d'ambassadrice en Pologne et M. Jon Scott, celui de haut-commissaire au Bangladesh. Enfin, M. Peter Sutherland se voit confier la charge d'ambassadeur en Arabie saoudite et Mme Lillian Thomsen, celle de consule générale au nouveau bureau de St-Petersbourg. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 137*, 24 juin 1993; *Le Devoir*, 25 juin 1993, p. A2).

II – Les relations extérieures du Québec

(avril à juin 1993)

A — Aperçu général

La décision du Comité des droits de l'Homme de l'ONU concernant le Québec est sans contredit le sujet qui a été le plus suivi ce trimestre par la presse écrite et parlée. Mais l'on retiendra aussi de ces trois mois, le «retour» du premier ministre Bourassa qui réalisait en mai son premier voyage à l'étranger depuis près d'un an et la mission en Europe de l'Est du ministre délégué aux Affaires internationales. Ce sont d'ailleurs les principales visites du trimestre puisque le ministère des Affaires internationales annulait, pour des raisons budgétaires, les visites en France du ministre des Affaires internationales et du ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie.

B — Les politiques économiques et commerciales

«La clef de l'avenir réside dans notre capacité de nous adapter aux nouvelles exigences qui découlent de la mondialisation (...) les entreprises du Québec doivent penser en termes de nouveaux marchés, d'alliances à l'étranger et de collaboration entre elles¹». C'est en ces termes que le ministre des Affaires internationales, M. John Ciaccia, s'adressait à quelques 250 représentants du monde des affaires réunis à Montréal dans le cadre de la 8^e édition d'Export-Action. M. Ciaccia mentionnait aussi que la valeur des exportations québécoises a progressé à un rythme supérieur à celui des importations, soit 5,3 % par rapport à 4,2 % et que, durant les mois de janvier et février 1993, les ventes à l'étranger se sont accrues de 30 % comparativement à la même période en 1992. Le ministre citait en exemple le cas du Mexique où les entreprises québécoises ont signé depuis le début de l'année des contrats de ventes d'une valeur de \$100 millions. Le Québec mise plus que jamais sur ses exportations pour assurer son avenir économique, a conclu le ministre, qui n'entend pas encourager la fermeture de délégations à l'étranger pour maintenir les services aux entreprises.

D'autre part, le ministre québécois des Finances, M. Gérard D. Levesque, présentait le 20 mai à l'Assemblée nationale un budget essentiellement consacré à la lutte au déficit². Pour ce faire, le ministre privilégiait notamment l'abolition ou la réduction de certains avantages ou abris fiscaux dont bénéficiaient les contribuables. Il espérait ainsi obtenir une baisse de \$833 millions du déficit ce qui le ramenait à \$4,1 milliards. Les mesures contenues dans ce budget n'empêchait toutefois pas l'agence newyorkaise *Moody's* d'abaisser quelques jours plus tard la cote de crédit du Québec³.

C — Les politiques d'immigration

En 1992, la province de Québec a accueilli 39 300 citoyens étrangers, apprenait-on ce trimestre, ce qui représente 6 000 nouveaux venus de moins que prévu. Plus de 50 % de ces arrivants provenaient d'Asie, comparativement à 22 % pour les Amériques, à 17 % pour l'Europe et à 11 % pour l'Afrique. Environ 90 % de ces nouveaux Québécois ont choisi la région de Montréal comme lieu d'établissement. Autres statistiques intéressantes, ils manifestaient une plus grande connaissance du français que de l'anglais (36 % contre 24 %) et 8 100 individus faisaient partie de la catégorie des immigrants investisseurs⁴.

1. Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 1^{er} juin 1993; Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 2 juin 1993, p. A5; *Journal de Québec*, 2 juin 1993, cité par *L'Argus*, 2 juin 1993, pp. A18-A19; *Le Soleil*, 9 juin 1993, cité par *L'Argus*, 9 juin 1993, pp. A3-A4.

2. Michel VENNE, *Le Devoir*, 21 mai 1993, pp. A1-A10; *La Presse*, 21 mai 1993, cité par *L'Argus*, 21 mai 1993, p. A2 et p. A3.

3. Voir *La Presse*, 4 juin 1993, cité par *L'Argus*, 4 juin 1993, pp. A1-A2.

4. Maurice GIRARD, *Le Devoir*, 24-25 avril 1993, p. A2.

D — Le Québec et la Francophonie

La France demandait au début de mai au Comité international des Jeux de la Francophonie un report d'un an pour les 2^e Jeux francophones dont elle devait être l'hôte en juillet de cette année⁵. Cette décision était officiellement approuvée par le Comité lors d'une réunion ministérielle à Paris à la fin du mois de mai. Le ministre québécois responsable de la Francophonie, M. Guy Rivard, qui participait à cette rencontre, anticipait en raison de ce report des problèmes de disponibilité pour les athlètes québécois puisque les Jeux du Commonwealth, dont le Canada sera l'hôte, se tiendront eux aussi à l'été 1994⁶.

Toujours en mai, dans le cadre d'une mission officielle en Europe, M. Rivard était de passage en France. Il a alors eu un entretien avec M. Jacques Toubon, son nouvel homologue français. Ce premier entretien servait à faire le point sur les positions des deux parties en prévision du prochain Sommet francophone. Le ministre québécois rencontrait également Mme Shirin Aumeeruddy-Cziffra, la présidente du Conseil permanent de la Francophonie⁷.

Enfin, le Québec recevait du 19 au 30 avril un deuxième groupe de stagiaires de pays francophones intéressés par le programme québécois d'appui à la démocratisation. Une vingtaine de personnes en provenance de la Guinée, de l'île Maurice, de la République centrafricaine, du Sénégal et de la Tunisie étaient accueillies dans le cadre de ce projet⁸.

E — Le Québec et l'ONU

Le comité des droits de l'Homme de l'ONU déposait en avril son avis au sujet de la plainte déposée en 1991 par trois anglophones du Québec contre la *Loi 178*. Les plaignants avaient demandé au Comité de l'ONU de considérer si cette loi imposant l'unilinguisme français dans l'affichage extérieur contrevenait à l'article sur la liberté d'expression du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Le Canada a signé ce Pacte en 1976 et le Québec l'a endossé la même année. Le Comité remettait un avis partagé qui conclut que la loi québécoise viole le Pacte international et demande au Québec de l'informer dans un délai de six mois de tous correctifs pertinents

5. Michel DOLBEC, *Le Devoir*, 8-9 mai 1993, p. A4; *Journal de Québec*, 8 mai 1993, cité par *L'Argus*, 10 mai 1993, p. A10.

6. Michel DOLBEC, *La Presse*, 25 mai 1993, cité par *L'Argus*, 25 mai 1993, p. A26.

7. *Lettre du Québec*, vol. 6, no 7, mai 1993, p.1; Michel DOLBEC, *Journal de Québec*, cité par *L'Argus*, 6 mai 1993, pp. A2-A3.

8. Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 19 avril 1993.

adoptés pour corriger la situation⁹. Le premier ministre du Québec faisait savoir que le Québec assumera ses responsabilités internationales¹⁰.

F — Le Québec et les États-Unis

1 – La Conférence du Vermont

Complètement remis de sa maladie, le Premier ministre québécois effectuait les 13 et 14 mai son premier séjour officiel à l'extérieur du Québec depuis le printemps 1992 en participant à Stowe, au Vermont, à la 19^e Conférence des premiers ministres de l'Est du Canada et des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre. La dernière participation québécoise à cet événement remontait à 1990¹¹.

M. Bourassa, qui arrivait à la fin de la première journée, coprésidait avec le gouverneur du Massachusetts un atelier sur l'Accord de libre-échange nord-américain où les représentants canadien, américain et mexicain du Commerce étaient aussi présents. Le Québec, une fois encore, exprimait une position contre les mesures protectionnistes qui entravent le libre-échange¹².

Outre cet important sujet, des ateliers sur l'énergie, les océans et le tourisme ont aussi eu lieu. Il a d'ailleurs été décidé qu'une rencontre réunira de nouveau les participants à Québec en 1994 pour discuter plus en détail de questions énergétiques. M. Ciaccia, qui accompagnait M. Bourassa, invitait le gouverneur du Rhode Island, M. Bruce Sundlin, à visiter d'ici là les installations de la Baie James et constater *de visu* la « désinformation » faite par des groupes écologistes¹³.

Aucun contrat d'hydro-électricité n'était conclu avec des États américains mais le Premier ministre se réjouissait de l'intérêt manifesté par certains Gouverneurs. Des discussions avec le Rhode Island pour l'achat de 250 mégawatts d'électricité ne permettaient aucun nouveau déblocage¹⁴. Interrogé à ce sujet de retour au Québec, le ministre Ciaccia précisait que ce

9. *The Gazette*, 10 avril 1993, cité par *L'Argus*, 13 avril 1993, p. A3; *Le Devoir*, 14 avril 1993, pp. A1-A10, 20 avril 1993, pp. A1-A10, 21 avril 1993, pp. A1-A8, 22 avril 1993, p. A7, 23 avril 1993, p. A8 et p. A9, 24-25 avril 1993, p. A8, 3 juin 1993, pp. A1-A8 et 4 juin 1993, p. A7; *The Globe and Mail*, 21 avril 1993, pp. A1-A4 et 22 avril 1993, pp. A1-A6.

10. Josée BOILEAU, *Le Devoir*, 23 avril 1993, pp. A1-A10; voir aussi Michel VENNE, *Le Devoir*, 21 avril 1993, p. A8.

11. Michel VENNE, *Le Devoir*, 14 mai 1993, p. A6; *Le Soleil*, 8 mai 1993, cité par *L'Argus*, 10 mai 1993, p. A9.

12. *La Presse*, 15 mai 1993, cité par *L'Argus*, 17 mai 1993, pp. A12-13.

13. Rhéal SÉGUIN, *The Globe and Mail*, 15 mai 1993, p. A7; Michel VENNE, *Le Devoir*, 15-16 mai 1993, cité par *L'Argus*, 17 mai 1993, p. A11.

14. Michel VENNE, *Le Devoir*, 26 mai 1993, p. A2; *The Gazette*, 21 mai 1993, cité par *L'Argus*, 21 mai 1993, p. A28; *La Presse*, 26 mai 1993, cité par *L'Argus*, 26 mai 1993, p. A15.

sont les modalités du contrat et non le principe de la vente qui posent des difficultés¹⁵.

2 – Autres questions politiques

Quelques jours avant la Conférence du Vermont, le Premier ministre québécois et le gouverneur de l'État de New York, M. Mario Cuomo, s'étaient brièvement rencontrés à Montréal. Ils avaient alors reconduit deux ententes de coopération, l'une en matière d'environnement, l'autre en matière de science et de technologie¹⁶.

Le ministre des Affaires internationales s'était quant à lui rendu à Washington du 26 au 29 avril pour y rencontrer plusieurs représentants de la nouvelle administration américaine et discuter de l'accès des produits québécois au marché américain. Lors d'un discours prononcé le 28 devant le *Canadian-American Business Council*, M. Ciaccia a dit souhaiter que «l'esprit du libre-échange» anime davantage les Américains et s'est livré à un plaidoyer en faveur de l'Accord de libre-échange nord-américain¹⁷.

M. Ciaccia a également discuté de la situation politique interne du Québec et abordé la question du développement hydro-électrique avec le sénateur Kennedy¹⁸.

3 – Questions commerciales

Le 8 avril, le Comité de contestation extraordinaire réfutait les allégations des États-Unis concernant l'imposition de droits compensateurs sur les exportations canadiennes de porcs vivants. Le Québec voyait en cette décision «une importante victoire (qui) justifie la confiance du gouvernement québécois dans le mécanisme de règlement des différends de l'ALE¹⁹». En mai, c'est un groupe spécial binational qui demandait au Département du Commerce américain de revoir sa décision d'imposer des droits compensateurs sur le bois d'œuvre canadien. Deux compagnies québécoises, Maibec et Matériaux Blanchet, sont notamment touchées par cette décision²⁰. Une troisième décision favorable au Québec était annoncée le 10 juin alors qu'un groupe d'experts chargé d'étudier le différend sur les exportations québécoises de lait à destination de Porto Rico remettait son rapport. Ce document recommande la réouverture de ce marché au produit

15. *Le Devoir*, 11 mai 1993, p. A3; *The Gazette*, 11 mai 1993, cité par *L'Argus*, 11 mai 1993, p. A8.

16. Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 22 avril 1993.

17. *Journal de Québec*, 29 avril 1993, cité par *L'Argus*, 29 avril 1993, p. A14; voir aussi *Le Devoir*, 28 avril 1993, p. A7.

18. *Journal de Québec*, 30 avril 1993, cité par *L'Argus*, 30 avril 1993, p. A14; *Le Devoir*, 3 mai 1993, p. A3.

19. Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 8 avril 1993.

20. Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 7 mai 1993; voir aussi Marie TISON, *La Presse*, 28 avril 1993, cité par *L'Argus*, 28 avril 1993, p. A19.

québécois si une étude indépendante conclut à une équivalence avec le produit américain²¹. Enfin, en mai, le gouvernement du Québec plaidait aux audiences du groupe spécial de l'ALE chargé d'examiner les droits compensateurs imposés sur le magnésium québécois²².

G — Le Québec et l'Europe

1 — La France

Le premier contact ministériel entre le gouvernement québécois et le nouveau gouvernement Balladur avait lieu à la mi-avril à l'occasion de la visite officielle du ministre des Communications, M. Lawrence Cannon. Ses nombreuses rencontres, notamment avec son homologue français, M. Alain Carignon, ont permis de rappeler l'importance du dossier de l'audiovisuel pour le Québec et la France, d'échanger sur la question des quotas linguistiques de diffusion sur les chaînes de télévision et de faire le point sur le développement de TV5, la télévision de la Francophonie²³.

Un second contact ministériel avait lieu les 4 et 5 mai entre les ministres Rivard et Toubon (cf. Francophonie). Cependant, à la fin du mois de mai, le gouvernement québécois annulait quatre visites pour des raisons de restrictions budgétaires²⁴. Ainsi, les séjours du ministre de la Justice, M. Gil Rémillard, du ministre du Tourisme, M. André Vallerand, du ministre de l'Industrie, M. Gérald Tremblay et de M. Ciaccia, ministre des Affaires internationales, étaient reportés ou annulés. M. Ciaccia s'entretenait néanmoins par téléphone avec son nouveau vis-à-vis français, M. Alain Juppé. Enfin, retenons aussi de ces premiers échanges avec le nouveau gouvernement français, l'envoi de la lettre de M. Balladur au premier ministre Bourassa dans laquelle il confirme son intérêt de se rendre au Québec sans toutefois évoquer de date précise.

2 — La mission du ministre Rivard en Europe de l'Est

Outre son passage à Paris, le ministre délégué aux Affaires internationales et responsable de la Francophonie, M. Guy Rivard, se rendait aussi en Estonie, en Ukraine et en Roumanie, trois pays dont l'économie est en pleine reconversion. Durant son séjour les 7 et 8 mai à Tallinn, capitale de l'Estonie, M. Rivard paraphait notamment un accord intervenu entre la Société Hydro-Québec international et la Régie estonienne de l'énergie. Il se dirigeait ensuite vers l'Ukraine où une série de rencontres avec des responsables du gouvernement ukrainien, dont le Premier ministre, étaient prévues. L'identification d'interlocuteurs intéressants pour les entreprises

21. Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 10 juin 1993.

22. Marie TISON, *Le Devoir*, 2 mai 1993, p. A6.

23. *Lettre du Québec*, vol. 6, no 7, mai 1993, p. 1; Michel DOLBEC, *Le Devoir*, 19 avril 1993, p. A4.

24. Michel DOLBEC, *Le Devoir*, 29-30 mai 1993, p. A6.

québécoises était le but premier de cette escale. Du 17 au 20 mai, la visite de la capitale roumaine comprenait deux volets: l'inauguration du Bureau permanent de liaison des entreprises privées du Québec en Roumanie et des discussions avec des responsables roumains sur différents aspects de la Francophonie²⁵.

H — Le Québec et l'Asie

1 — La Chine

Dans le cadre d'une visite pan-canadienne, le vice-premier ministre chinois, M. Zhu Rongji, est de passage à Montréal où il rencontre le premier ministre Bourassa. M. Zhu doit également visiter les installations hydro-électriques de la Baie James. Cette visite est reliée au projet de barrage des Trois-Gorges²⁶.

2 — La visite du Dalai-lama

Le Premier ministre québécois recevait le 25 mai dans ses bureaux de Montréal le leader spirituel du Tibet. Cette rencontre, précisait-on au Cabinet du Ministre, n'avait toutefois aucun caractère officiel. Le Dalai-lama avait auparavant passé quelques jours à Montréal durant lesquels il avait participé à diverses activités religieuses ou culturelles²⁷.

I — Chronologie thématique*

Les exportations d'hydro-électricité avril :

Une page de publicité paraît dans l'édition du 13 avril du *New York Times* demandant aux détenteurs d'obligation d'Hydro-Québec de se départir de leurs titres ou de signer une pétition contre le développement de tout nouveau projet hydro-électrique au Québec. (Catherine LÉCONTE, *Le Devoir*, 14 avril 1993, p. A10). Quelques jours plus tard, le Conseil des Cris du Québec, des environmentalistes américains et deux membres du Congrès des États-Unis entreprennent une action en justice pour bloquer la vente d'électricité québécoise à l'État de New York. (Catherine LÉCONTE, *Le Devoir*, 26 avril 1993, p. A2).

25. Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 3 mai 1993; *Journal de Québec*, 6 mai 1993, cité par *L'Argus*, 6 mai 1993, pp. A2-A3.

26. *The Gazette*, 22 mai 1993, cité par *L'Argus*, 25 mai 1993, p. A14.

27. *Le Devoir*, 26-27 mai 1993, p. A2; voir aussi *The Gazette*, 14 juin 1993, cité par *L'Argus*, 14 juin 1993, p. A28.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Mission économique du ministre des Transports
fin avril :

M. Sam Elkas, le ministre des Transports, après une escale en France, se dirige vers le Moyen-Orient, où il se rend en Jordanie et en Syrie, pour terminer son périple en Suède. Accompagné de gens d'affaires, il fait la promotion de l'expertise québécoise dans les secteurs du transport et de l'ingénierie. (*Journal de Québec*, 24 avril 1993, cité par *L'Argus*, 26 avril 1993, p. A25).

Le Québec et le Mexique
mai-juin :

Les échanges entre le Québec et le Mexique se multiplient. À la fin de mai, une mission organisée par le ministère des Communications a permis la vente de séries télévisées et la signature d'une entente de coproduction. Du 8 au 10 juin, la ville de Montréal reçoit une dizaine de conseillers mexicains. (*Journal de Québec*, 21 juin 1993, cité par *L'Argus*, 22 juin 1993, p. A6).

Signature d'une entente environnementale
14 mai :

Une entente environnementale entre les États du Vermont, de New York et le Québec doit être signé afin d'assurer un contrôle des émissions de phosphore dans le lac Champlain. (*The Gazette*, 16 mai 1993, cité par *L'Argus*, 17 mai 1993, p. A16).

Rencontre de l'Association canado-tunisienne
fin mai :

Le ministre des Affaires internationales participe à une rencontre organisée par l'Association canado-tunisienne où M. Salah Hanachi, ministre de la Coopération internationale et de l'Investissement extérieur, prononce un discours sur les possibilités commerciales avec son pays. (*Le Devoir*, 25 mai 1993, p. B3).

Le Québec et l'Institut mondial EDI
10 juin :

On apprend que le gouvernement québécois a signé avec l'Institut mondial EDI (Échange de Documents Informatisés) un accord afin de faciliter l'établissement de cette organisation internationale non gouvernementale sur son territoire. L'EDI, qui a pour mandat le développement d'un cadre international d'échanges de documents informatisés dans le monde des affaires, installera ses locaux à Montréal. (Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 10 juin 1993).

Délégué par intérim à Paris

28 juin :

Le Premier ministre nomme M. Claude Roquet, haut fonctionnaire de carrière, au poste de Délégué général du Québec à Paris. M. Roquet assurera l'intérim pour une période indéfinie. (Michel VENNE, *Le Devoir*, 29 juin 1993, p. A4).